

> Toutes les communes > Camaret-sur-Mer

Label Géoparc de l'Unesco. Le Parc candidat

Publié le 03 mai 2018



Gaëlle Vigouroux (deuxième à gauche) et Jean-Jacques Barreau (deuxième à droite) ont annoncé, le 26 avril, aux professionnels et acteurs du tourisme, réunis au centre Apas de la pointe de Pen Hir, la candidature du PNRA au label Géoparc de l'Unesco.

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) candidate au label Unesco « Géoparc » pour rejoindre ainsi les 120 Géoparc répartis dans 29 pays. Ce sont des espaces géographiques reconnus d'un grand intérêt géologique, créés sur un territoire de taille suffisamment importante pour participer au développement économique local. C'est Jean-Jacques Barreau, directeur général des services au PNRA qui a annoncé, le jeudi 26 avril, le souhait d'étendre cette demande à la totalité du territoire du PNRA, et pas uniquement à la presqu'île de Crozon. L'annonce a été faite au centre Apas lors du premier Forum Géoparc réunissant les professionnels du tourisme. Gaëlle Vigouroux, vice-présidente, explique : « Cette démarche est un accélérateur pour travailler ensemble, en planchant sur des nouveaux produits touristiques, de nouvelles animations ».

« Préservation et mise en valeur du territoire »

L'obtention de ce label est liée à la mise en place d'un programme d'actions qui intègre la préservation et la mise en valeur du territoire. Jean-Jacques Barreau précise : « L'Unesco demande un projet et un plan d'action, en mettant l'accent sur un élément fondamental : la relation entre l'homme et la nature. La labellisation est valable quatre ans. Et réétudiée à l'issue de cette période. Il nous faut avoir un projet de développement touristique partant d'un axe géologique mais qui inclura aussi une dynamique d'acteurs, pour mettre en valeur un certain nombre de site, d'éléments minéraux, sociétaux, culturels artistique et entraîner les acteurs du territoire ». « 1 € investi pour ce label de l'Unesco rapporte indirectement 7 € aux professionnels du tourisme. Le PNRA permet d'impulser des fonds pour développer un projet de territoire », explique Gaëlle Vigouroux qui conclut avec Jean-Jacques Barreau : « Le Géoparc, dans son organisation, permet d'agir sur la préservation des espaces et d'avoir une action volontariste en mettant en avant les attraits et donc à terme en maintenant la vitalité de tout le territoire ».

PUBLICITÉ

Mutualisation avec les autres structures

Il y a 18 mois, le PNRA a eu l'opportunité d'intégrer un projet européen « L'arc atlantique », qui met au point un projet de routes des onze Géoparc atlantiques (Interreg Atlantic). Il bénéficie ainsi de la mutualisation des autres structures. Ce projet européen permettra d'apporter des fonds pour développer la démarche et la labellisation Unesco. Les communes se fédéreront autour de valeurs et profiteront des retombées économiques générées par un public consommant intelligemment.

Retrouvez **plus d'articles**

[Environnement](#) [Parc d'Armorique](#) [Unesco](#) [Géoparc](#)